

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة المالية

المديرية العامة للبيزانية
المدير العام

20 OCT. 2021

00 007 15 9

**MONSIEUR LE SECRETAIRE GENERAL
DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

Objet : A/S de la mise en œuvre de la réforme budgétaire - Comité budgétaire.

Réf. : 1- Note n°2405/MF du 03 octobre 2021.
2- V/E N° 650/SG/2018 du 25 avril 2018.

P / J : 1- Annexe « Rôle et responsabilités du Comité budgétaire » ;
2- Liste des membres du comité budgétaire.

En application des directives de Monsieur le Premier Ministre, Ministre des Finances, objet de son envoi sus-référencé, relatives à la mise en œuvre de la réforme budgétaire, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que la Direction Générale du Budget procèdera très prochainement au lancement des travaux d'appui et d'accompagnement de l'ensemble des ministères et institutions publiques permettant la concrétisation des objectifs assignés dans les délais fixés par la Loi Organique 18-15 relative aux Lois de Finances, modifiée et complétée (LOLF).

Pour rappel, le deuxième exercice d'élaboration du budget programme 2022 à titre démonstratif n'était pas concluant et a fait ressortir quelques insuffisances quant à l'appropriation des concepts et de la méthode arrêtée, notamment pour ce qui est de la formalisation des rapports sur les priorités et la planification (RPP).



Lesdits travaux d'appui et d'accompagnement concernent principalement l'implantation du budget programme au niveau des ministères et institutions publiques, notamment :

- La conception de la structure de programme et sous-programme qui doit faire l'objet d'une actualisation et d'un enrichissement par les « actions », qui constituent le niveau opérationnel et exécutoires des dépenses budgétaires.
- L'élaboration des rapports sur les priorités et la planification (RPP) en précisant la démarche de performance.

A cet effet, je vous invite à confirmer la composition **du comité budgétaire** au niveau de votre département ministériel, conformément à votre envoi cité en référence, dont ci-joint la liste des membres, ou de désigner de nouveaux membres, avec l'identification d'un référent, conformément à l'annexe ci-jointe.

Ce comité budgétaire chargé de la stratégie et de la gestion budgétaire et financière a pour mission d'accompagner le processus d'appropriation et de mise en place des nouveaux modes de gestion introduits par la LOLF.

Aussi, est-il privilégié d'intégrer dans le comité budgétaire le contrôleur financier devant appuyer le référent pour assurer une appropriation effective des outils et méthodes inhérents à la réforme, et coordonner avec les services centraux de la Direction Générale du Budget l'ensemble des activités y relatives au niveau de votre département ministériel.

Les noms et fonctions des cadres désignés doivent nous parvenir au plus tard **le 25 octobre 2021**, afin de permettre à mes services d'arrêter le calendrier des travaux suscités.

La confirmation et/ou la désignation des membres du comité budgétaire peuvent être transmises **par Email** aux adresses ci-après, qui sont également valables pour toute information complémentaire :

Mme. Ladraa Ilhem : ilham.ladraa@mf.gov.dz

Mme. Sahbi Faiza : faiza.sahbi@mf.gov.dz

Tél. : 021 - 59 - 54 - 06 / Fax : 021 - 59 - 53 - 40

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de ma parfaite considération.



Annexe

« Rôle et responsabilités du Comité Budgétaire »

Sous l'autorité du Secrétaire Général, un Comité Budgétaire est créé au sein de chaque ministère et institution publique pour appuyer la mise en œuvre de la réforme.

Composition et responsabilités :

5 à 6 membres occupant des fonctions supérieures, dont :

- 1- Deux (02) membres en charge de la stratégie ministérielle qui auront la responsabilité de :
 - Encadrer les travaux relatifs à la structure de programmes du ministère ;
 - Coordonner la rédaction de tous documents ministériels relatifs à la stratégie du ministère (priorités et orientations stratégiques et annuels, résultats attendus et indicateurs de performance).
- 2- Deux (02) à trois (03) cadres en charge de la gestion budgétaire et financière, qui assureront le rôle de vis-à-vis du ministère des finances dans le processus d'implantation de la réforme et auront à coordonner toutes les activités y relatives (encadrement, formation, facilitation, appui, ...).
- 3- Un référent pour assurer la présidence du Comité Budgétaire ;
- 4- Un contrôleur financier devant appuyer le référent.